



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Santé Environnement et
politique Une Seule Santé (DSEUSS)**

Direction déléguée Est (19-23-24-87)

Unité de la Haute-Vienne

Affaire suivie par : Aurélie MORANGE

Tél. : 05 55 11 54 21

Courriel : ars-dd87-sante-environnement@ars.sante.fr

Réf ELISE. : DD87-D-25-09-06888



Limoges, le 01/09/2025

Le Directeur délégué Est

à

Monsieur le Président
SIAEP Vayres et Tardoire
26, rue du Général de Gaulle
87150 ORADOUR SUR VAYRES

Monsieur le Président,

Afin de résorber le caractère agressif et la faible minéralisation des eaux issues des captages de la Favinie et de la Judie – CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE - votre collectivité a fait procéder à la construction d'une station de neutralisation. Les eaux brutes subissent un passage sur matériau calcaire terrestre et une désinfection par ajout d'hypochlorite de sodium avant stockage dans le réservoir existant à la Martinie, au droit de la station.

En vue de la mise en distribution des eaux produites, un prélèvement d'eau a été réalisé par le laboratoire Qualyse le 28 juillet 2025. Les résultats d'analyse, dont vous trouverez copie ci-joint, mettent en évidence une eau conforme aux exigences de qualité sanitaire. L'eau est à l'équilibre calco-carbonique.

Au vu de ces résultats, les eaux produites par la station de neutralisation de la Martinie peuvent être mises en distribution.

Une attention particulière sera portée aux opérations de contre-lavage du filtre qui doivent être réalisées régulièrement pour éviter un colmatage du matériau filtrant et une prolifération microbienne. La mise en œuvre d'une désinfection maîtrisée se doit d'être dispensée de façon permanente ; des autocontrôles des teneurs en chlore en sortie de réservoir et sur le réseau de distribution seront effectués pour s'assurer qu'un résiduel de chlore est présent.

Enfin il convient d'identifier les différents robinets de prélèvement dans la station et notamment celui relatif à l'eau mise en distribution après stockage afin d'éviter toute ambiguïté sur l'origine des eaux prélevées.

Mes services restant à votre disposition pour tout complément d'information, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

P/ la Directrice Santé Environnement et
politiques Une Seule Santé
Le Directeur délégué EST

Clément DAIGNAN